



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget

Question au Gouvernement n° 2307

Texte de la question

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

M. le président. La parole est à M. Marc Laffineur, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Marc Laffineur. Monsieur le Premier ministre, vous avez reçu hier les représentants de l'Assemblée des départements de France. Nous nous réjouissons tous ici de ce dialogue franc, sincère et apaisé qui s'est instauré entre le Gouvernement et les élus locaux.

Malgré l'effondrement des recettes de l'État en 2009, votre gouvernement a alloué aux collectivités territoriales des dotations en augmentation de 1,2 % pour l'année 2010, ce dont nous nous réjouissons. Un fonds de péréquation a même été mis en place pour les droits de mutation, au bénéfice des départements.

Mais certains départements sont dans une situation financière difficile ; cela est dû à plusieurs causes.

Lorsque le RMI a été transféré aux départements en 2003 par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, cette nouvelle compétence a été compensée à l'euro près (*" Ce n'est pas vrai ! " sur les bancs du groupe SRC*), et même plus, puisqu'il a créé le fonds de mobilisation départementale pour l'insertion, qui représente 500 millions d'euros de dotation supplémentaire.

Néanmoins, la crise a entraîné une augmentation importante de leurs dépenses pour le revenu de solidarité active. Cela est conjoncturel, et l'on peut espérer une diminution de ces dépenses dans les années à venir. Mais ce qui détériore fortement les finances des conseils généraux, c'est le coût de l'allocation personnalisée d'autonomie, qui, votée en 2001 à l'initiative du gouvernement de Lionel Jospin, n'est compensée qu'à hauteur d'un tiers de sa charge, entraînant pour certains départements de très grandes difficultés financières. Personne ne le conteste.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous faire part à la représentation nationale des dispositions que vous comptez prendre pour encourager la responsabilité et la bonne gestion des collectivités, mais aussi pour aider les départements qui pourraient se trouver en difficulté financière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, à l'occasion de cette rencontre avec la commission exécutive de l'Assemblée des départements de France, nous avons d'abord partagé un double constat.

Premier constat : à l'évidence, les départements ont été victimes d'un effet de ciseaux,...

M. Manuel Valls. Ils ont été victimes des ciseaux de Marleix, en effet !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. ...avec, d'un côté, une hausse continue des dépenses d'action sociale, et de l'autre, un moindre dynamisme des recettes.

Deuxième constat : l'effort constant de l'État, qui a maintenu le niveau de ses dotations aux collectivités (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), malgré une baisse des recettes fiscales d'un peu plus de 20 %. Face à ce constat, le Gouvernement a décidé de prendre trois mesures.

Premièrement, pour les départements qui sont durement touchés, nous allons mettre en place, à compter du mois de septembre, une mission d'appui, qui ira jusqu'à prévoir des mesures de soutien financier.

Deuxièmement, avec l'Assemblée des départements de France, nous allons exploiter les quarante propositions qui sont formulées dans le rapport Jamet, notamment en ce qui concerne la question des normes, puisque, à côté du moratoire sur les normes, il faut sans doute envisager la remise en cause de normes anciennes.

Troisième série de mesures : comme l'a annoncé le Premier ministre lui-même hier après-midi, le Gouvernement engagera la réforme de la dépendance avant la fin de l'année, ce qui suppose une remise à plat du financement de l'allocation personnalisée d'autonomie.

Vous le voyez, monsieur le député, en parfaite cohérence avec la réforme des collectivités territoriales, le Gouvernement entend préserver le rôle de solidarité et de proximité des départements. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. Bruno Le Roux. " À l'euro près " !

Données clés

Auteur : [M. Marc Laffineur](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2307

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2010